

M. Peddle: L'envoi d'orchestres symphoniques à des patelins de Terre-Neuve pour tenter de leur donner une certaine culture. Quelle absurdité!

Une voix: Ils ne veulent pas de culture.

M. Peddle: Certains députés d'en face ne comprennent manifestement pas ce que c'est que la culture. Ils croient qu'il faut la faire avaler de force, qu'il faut faire semblant de comprendre quand on n'y comprend rien. D'où je viens nous agissons autrement.

Des voix: Bravo!

M. Peddle: Si nous sommes cultivés, on le sait à ce que nous faisons ou ne faisons pas; si nous ne le sommes pas, nous ne faisons pas semblant de l'être. Il y a eu aussi la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme dont le rapport a depuis été jeté à la poubelle. N'oublions pas non plus tout le gaspillage et les extravagances qu'a dû entraîner la création du ministère de la Consommation et des Corporations dont le ministre se préoccupe du poids des sucettes glacées inscrit sur l'étiquette, et s'assure que chaque pouce carré d'un gilet compte le nombre qu'il faut de fils de laine et ainsi de suite.

M. Mahoney: De quel bill parlez-vous en ce moment?

M. Peddle: Je veux parler de la suppression du gaspillage de la part du gouvernement qui devrait être partie intégrante de tout projet de réforme fiscale digne de ce nom. Le ministère a envoyé aux consommateurs un communiqué dans lequel il leur disait: «Si vos appareils électriques ne fonctionnent pas, assurez-vous qu'ils sont branchés.» Voilà le genre de bêtises pour lesquelles le pays paie des millions de dollars. On ne s'est jamais attaqué aux problèmes réels des relations avec les consommateurs, et on n'a pas l'intention de s'y attaquer, car on a bien trop peur de perdre certaines contributions versées au parti. Alors on se contente de faire du baratin aux Canadiens pour les convaincre qu'on agit dans leur intérêt. Quel boniment!

Puis, il y a cette commission chargée d'examiner la question du revenu annuel garanti. Si les choses se passent comme avec toutes les autres commissions, on verra peut-être les commissaires simplement s'octroyer à eux-mêmes une rétribution limitée dans le temps et le tour sera joué. Moi, je veux bien, mais il me faudrait encore pouvoir accepter que les projets de loi présentés par le gouvernement durant les trois années de son mandat—et tout particulièrement au moment où celui-ci arrive à expiration—aient en vue la majorité des contribuables. A mon sens, il n'est pas normal que, dès son accession au pouvoir, un gouvernement se préoccupe déjà de sa victoire aux élections suivantes. J'estime que cela n'est pas normal et je ne puis l'accepter. Je ne prétends pas qu'un gouvernement doive faire fi de la politique. Je dis seulement qu'il convient de faire équitablement la part entre les priorités du moment et les considérations politiques. Il conviendrait d'accorder un minimum d'attention aux problèmes prioritaires qui se posent à notre pays. S'il était une mesure profitable à 60 personnes, le gouvernement actuel s'en ferait le champion. Le gouvernement tout entier applaudirait et ses membres s'écrieraient: «Bravo! Voilà quelque chose de bien!» Peu leur importerait que cette même mesure affectât dangereusement et cruellement une minorité de 40 autres Canadiens.

• (3.50 p.m.)

Les ministériels ont pris pour attitude de s'en moquer pourvu qu'ils détiennent la majorité jusqu'au bout. C'est le but de leur vie, semble-t-il. Je dis que ce n'est pas tout à fait dans l'ordre. Je ne suis pas naïf au point de laisser entendre qu'un gouvernement devrait être apolitique. J'ai plus de bon sens que cela. Mais je dis que le parti a tort de tout mettre de côté, à partir du moment où il prend le pouvoir, pour chercher tout simplement à remporter les élections suivantes quelles qu'en soient les conséquences. Cette attitude est mauvaise. Ce qu'on appelle la réforme fiscale a paru dans les deux langues officielles. Si le Canadien moyen ne pouvait comprendre le bill fiscal précédent, les spécialistes pouvaient au moins le déchiffrer. Mais pour ce qui est de celui-ci, on nous a informés sans ambages que personne n'y comprend goutte, pas même les spécialistes et les avocats. Je le répète, le bill est présenté dans les deux langues officielles, mais pour ma part, il pourrait aussi bien être rédigé en chinois ou en arabe, car il est impossible de s'y retrouver. Personne le comprend, même pas les experts.

M. Mahoney: Qu'est-ce que vous ne comprenez pas?

M. Peddle: Le député veut savoir ce que j'en saisis. J'en comprends les petits bouts que ses collègues ont relevés. Le groupe de personnes à faibles revenus recevra une exemption et les contribuables âgés bénéficieront d'un petit allègement. Mais on ne devrait pas étaler la description des mesures sur 707 pages ni présenter celles-ci à la veille d'une élection. Le gouvernement aurait dû les proposer dès 1968. Mais non, il les propose alors qu'une élection fédérale est en vue. Les Canadiens vont s'en rendre compte cette fois-ci. Nous avons été saisis d'un bill prévoyant une aide de 80 millions de dollars aux industries affectées par la surtaxe américaine. Nous de l'opposition avons dû batailler ferme pour avoir l'occasion de commenter le bill parce que les honorables vis-à-vis voulaient tous en parler. Juste avant les élections, ils veulent se faire valoir. Ils se sont toujours tus, mais ils ont voulu participer à un débat pas trop controversé. Ils évitent cependant le sujet à l'étude comme la peste. On ne parvient pas à en faire parler un seul. Ils ne font que proposer le renvoi du bill au comité. Ils se tiennent cois parce que le sujet est embarrassant.

J'ai pris la parole à la suite d'un député du Nouveau parti démocratique. A vrai dire, un ou deux libéraux auraient dû se lever, mais ils ne tiennent pas à parler du bill que nous avons trouvé sur nos bureaux le 7 septembre. On nous a bien dit qu'il s'agit d'une mesure urgente. On nous a averti que si nous n'en disposions pas d'ici la fin de l'année, un million et demi de Canadiens qui doivent disparaître des rôles des contribuables nous blâmeraient. Il ne devrait pas être nécessaire de rédiger 707 pages pour prévoir quelque mesure à l'intention du million et demi de personnes concernées. On aurait pu y parvenir plus simplement.

Je termine en répétant les commentaires d'un monsieur qui a paru à l'émission de télévision «Viewpoint». Je ne le connais pas, mais j'écoute les propos sensés d'où qu'ils proviennent. Il disait:

Le projet de loi de M. Benson sur la réforme fiscale ne renferme pas assez de bons points pour qu'il soit possible de l'améliorer au cours de son étude par le Parlement. Il ne reste qu'une solution; le retirer pour le rédiger à nouveau. Je sais que tout le monde—le gouvernement en particulier—tient à en finir avec la réforme fiscale. A moins de consacrer quelques mois de plus à sa nouvelle rédaction, cependant, les Canadiens paieront terriblement cher leur impatience.